

Newsletter

Numéro 30 / 30 mai 2017

Chères et chers membres du groupe parlementaire CAIRE+
Chères et chers parlementaires,

Nous profitons de cette édition pour vous souhaiter une excellente session d'été. Nous aurons le plaisir de recevoir la défenseuse des droits humains irakienne Yanar Mohammed qui s'engage dans son pays pour les droits des femmes, notamment contre la violence à leur égard (*voir Agenda*) et participera le 14 juin prochain à une séance organisée conjointement avec le groupe parlementaire pour les droits humains. La Suisse pourrait faire une avancée de taille dans sa lutte contre la violence envers les femmes si elle signait la *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*, aussi appelée Convention d'Istanbul. Après le Conseil des Etats, c'est à présent au tour du Conseil national de se prononcer sur le sujet. Vous trouverez plus d'informations sur cette convention ainsi que sur les raisons de la ratifier dans la rubrique *Actualités*. Nous vous souhaitons une bonne session et un bel été!

Actualités

- Le groupe parlementaire CAIRE+ s'est déjà penché sur la question de la **violence à l'égard des femmes** lors de la session de printemps en s'intéressant à la situation en Suisse. Luzia Siegrist, collaboratrice scientifique et spécialiste en violences domestiques au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, a évoqué les recommandations faites à notre pays en novembre dernier par le **comité CEDEF** à l'occasion du processus de vérification chargé d'évaluer la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Le comité CEDEF a adressé 77 remarques concrètes à la Suisse, dont plusieurs concernent directement le domaine de la santé sexuelle et reproductive et des droits y relatifs. Certaines d'entre elles sont liées à des thématiques émergentes, comme les droits des personnes trans* et intersexes. Ainsi, les tribunaux ne devraient par exemple plus pouvoir exiger des personnes trans* qu'elles subissent des traitements chirurgicaux ou hormonaux comme la stérilisation pour que leur changement de sexe soit reconnu. Le comité CEDEF suggère par ailleurs de suivre les conseils de la Commission nationale d'éthique et de ne plus procéder à des interventions chirurgicales inutiles d'adaptation de genre chez les personnes intersexes tant que celles-ci ne sont pas en mesure d'en décider par elles-mêmes. En ce qui concerne spécifiquement la violence envers les femmes, le comité CEDEF a adressé les recommandations suivantes à la Suisse :
 - Ratification de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe
 - Plan d'action national pour lutter contre la violence à l'égard des femmes
 - Prévention et mesures de protection contre les mutilations génitales, les mariages d'enfants et mariages forcés

- Dispositions légales de prévention contre le harcèlement
 - Formation continue sur l'application du droit pénal et les poursuites des auteurs à l'attention de la police, des procureurs et des tribunaux
 - Services de soutien et refuges additionnels pour les victimes
 - Harmonisation des pratiques cantonales en matière de cas de rigueur pour les ressortissant.e.s de l'étranger victimes de violence, et révision de la loi sur les charges et niveaux de preuve pour les migrantes victimes de violence.
- [Observations conclusives du Comité CEDEF](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/402/99/PDF/N1640299.pdf?OpenElement)
<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/402/99/PDF/N1640299.pdf?OpenElement>
 - [Rapport d'évaluation de la Suisse du 2 novembre 2016](http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=20818&LangID=E)
<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=20818&LangID=E>
- Le Conseil national se prononcera vraisemblablement ce mercredi 31 mai au sujet de la **ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes**. Aussi appelé **Convention d'Istanbul**, ce texte est le premier accord international contraignant qui protège les femmes de façon exhaustive contre toute forme de violence. Ses piliers sont la prévention, la protection des victimes et les poursuites pénales. La Suisse a signé cette convention en 2013. Depuis, 22 pays européens ont ratifié ce document entré en vigueur en 2014. Or, les statistiques de la police en matière de criminalité montrent qu'il est aujourd'hui nécessaire d'agir contre la violence à l'égard des femmes en Suisse : en 2016, on recense 17'685 délits de ce type dans la sphère domestique, provoquant la mort de 19 personnes - 18 d'entre elles étaient des femmes. Dans 48,8% des cas de violence domestique, la personne auteur de violence vit en couple avec la personne qui en est victime ; dans 25,8% des situations, il s'agit de partenariats de longue durée.
- [Convention d'Istanbul](http://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/09000016806b076a)
<http://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/09000016806b076a>
 - [Objet du Conseil national: la Convention d'Istanbul](https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20160081)
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20160081>
- SANTÉ SEXUELLE Suisse, conjointement avec la coalition Sexual Rights Initiative, a soumis fin mars un rapport dans le cadre de l'**Examen périodique universel** (EPU/Universal Periodic Review (UPR)) au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies. Ce rapport se centre sur les violations des droits humains dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et des droits qui lui sont liés (SRHR). Des thèmes concrets nécessitant une action immédiate y sont cités, tels la violence envers les femmes, l'accès à la contraception, les droits sexuels et reproductifs des personnes migrantes, ou encore la discrimination des personnes LGBTIQ, et plusieurs recommandations concrètes sont proposées. Tous les quatre ans, l'EPU consiste à examiner les pratiques en matière de droits humains de chaque état membre de l'ONU. SANTÉ SEXUELLE Suisse a non seulement rédigé un rapport en lien avec la SRHR, mais a aussi contribué au rapport de la coalition des ONG. Le prochain examen de la Suisse aura lieu début novembre.
- [Rapport alternatif de SANTE SEXUELLE Suisse pour l'EPU](https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2017/03/UPR_SWITZERLAND-FINAL.pdf)
https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2017/03/UPR_SWITZERLAND-FINAL.pdf
 - [Autres rapports des ONG dans le cadre de l'EPU](http://www.humanrights.ch/fr/droits-humains-suisse/epe/epe-2017/epe-2017-rapport-societe-civile)
<http://www.humanrights.ch/fr/droits-humains-suisse/epe/epe-2017/epe-2017-rapport-societe-civile>

- La première **plateforme nationale pour prévenir l'excision** a été mise en ligne mi-mai. Ce site permet aux personnes concernées et à leurs familles de se documenter sur l'excision et ses conséquences et sert également d'outil de prévention pour les professionnel.le.s et pour les femmes et jeunes filles risquant de subir des mutilations génitales féminines. Il est disponible en allemand, français, italien, anglais, somalien et tigrigna. Les professionnel.le.s y trouveront aussi de l'aide pratique. Cette plateforme d'information est soutenue par le Réseau suisse contre l'excision, qui réunit les organisations Caritas Suisse, Terre des femmes Suisse, SANTÉ SEXUELLE Suisse et le Centre suisse de compétence pour les droits humains. Sur mandat de la Confédération, ce réseau proposera pendant trois ans des mesures de protection et de soin aux femmes et jeunes filles touchées par l'excision. On estime qu'elles sont environ 14'700 à en être victimes ou menacées sur le territoire helvétique.
 - [Plateforme d'information sur l'excision](https://www.excision.ch)
<https://www.excision.ch>
 - La **Commission de la population et du développement** (CPD) a pris fin le 7 avril après des négociations difficiles qui n'ont pas permis d'aboutir à un document final. L'ébauche de proposition faite le dernier jour, qui contenait des éléments en lien avec la santé sexuelle et reproductive et les droits sexuels, en lien avec les moyens de contraception modernes et avec l'éducation sexuelle, a été rejetée par les USA et par d'autres états conservateurs. Or, une large alliance de pays – principalement européens – n'est prête ni à revenir en arrière sur ces sujets, ni à remettre en question les principes du programme d'action du Caire. Il s'agissait cette année de la 50^e session de la CPD, intitulée « Changements de la structure par âge de la population et développement durable ». Pour la deuxième fois en trois ans, les membres de l'ONU ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un document final. Les tâches principales de la CPD sont la supervision et le contrôle de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence onusienne de la population et du développement du Caire, qui sert de référence au groupe parlementaire CAIRE+.
 - [Commission de la population et du développement](http://www.un.org/en/development/desa/population/commission/index.shtml)
<http://www.un.org/en/development/desa/population/commission/index.shtml>
 - Une **conférence parlementaire internationale** était organisée à Rome début mai. En prévision des sommets du G7/G20, 45 parlementaires issu.e.s de la scène internationale se sont réunis autour du thème « Les défis d'un monde en mouvement : migration et égalité des genres, libre arbitre féminin et développement durable, responsabilisation des femmes et des jeunes filles pour des vies saines, autodéterminées et productives ». Dans un appel, ces parlementaires demandent aux états du G7/G20 de faire face aux enjeux de la migration et de défendre les droits humains. Les pays participants sont incités à promouvoir, défendre et appliquer les droits humains de l'ensemble des migrant.e.s, en particulier des femmes et des enfants. Ils doivent en outre offrir une éducation sexuelle holistique et un système de santé qui garantisse un accès global aux prestations de santé sexuelle et reproductive (notamment aux adolescent.e.s). Yvonne Feri, co-présidente du groupe parlementaire CAIRE+, s'est rendue à Rome.
 - [Appel de la Conférence parlementaire de Rome](https://www.epfweb.org/sites/epfweb.org/files/rome_parliamentarians_appeal.pdf)
https://www.epfweb.org/sites/epfweb.org/files/rome_parliamentarians_appeal.pdf
-

Agenda

- Le groupe parlementaire CAIRE+ et son homologue pour les droits humains organisent durant la session d'été une séance commune dédiée aux droits des femmes en Irak et à la violence dont elles sont victimes. Nous nous réjouissons d'y accueillir **la célèbre défenseuse des droits humains Yana Mohammed**. Cette rencontre nous permettra de faire plus ample connaissance avec la fondatrice engagée de l'organisation irakienne Women's Freedom, qui offre protection aux femmes fuyant la violence des milices, la violence domestique, la prostitution forcée ou encore la traite des êtres humains. Un représentant des bureaux irakiens et libanais de la DDC participera à cet échange.

Date: le mercredi, 14 juin 2017 , de 13h15 à 14h30
Lieu: Palais fédéral, Berne, salle de réunion 3

Plus d'informations et inscription : susanne.rohner@sante-sexuelle.ch

- Session d'été 2017 : aperçu des thèmes intéressants pour CAIRE+**

CONSEIL NATIONAL

- Mercredi, 31 mai 2017
Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes (convention d'Istanbul)/ Amherd, Merlin, approbation
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160081>
- Mercredi, 7 juin 2017
Mo. Conseil des Etats (CSSS-E). Rallonger la durée de l'allocation de maternité en cas de séjour prolongé du nouveau-né à l'hôpital/ Schmid-Federer, Ruiz Rebecca
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20163631>
- Vendredi, 16 juin 2017
In. parl. Groupe Vert'Libéral. Mariage civil pour tous / Flach, Mazzon
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20130468>

CONSEIL DES ETATS

- Jeudi, 8 juin 2017
Interp. Maury Pasquier. Garantir les droits des personnes transgenres
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173032>
- Lundi, 12 juin 2017
In. cant. GE. Résolution pour une modification des articles 189 et 190 du Code pénal et une redéfinition de la notion juridique de viol/ Prolongation délai / Abate
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20140311>

Implémentation de l'agenda 2030 en Suisse

La Suisse se trouve actuellement dans une phase transitoire du processus de mise en œuvre de l'agenda 2030 de développement durable : d'ici début 2018, il doit en effet être clarifié qui est compétent dans quels domaines, où il est crucial d'agir, quelles sont les priorités et comment coordonner l'implémentation de l'agenda 2030. La Suisse présentera le premier rapport national global à l'occasion du Forum politique de haut niveau 2018 - plateforme de l'ONU pour la mise en œuvre de l'agenda 2030. D'ici là, un état des lieux complet sera réalisé dans tous les départements en tenant compte des 17 objectifs et 169 sous-objectifs. Cette analyse des écarts doit permettre de jauger l'état de la mise en œuvre, les lacunes et nécessités d'action. La société civile sera invitée cet été à participer à une consultation en ligne sur cet état des lieux de l'agenda 2030. En réponse à une interpellation de la Conseillère nationale Claudia Friedl, le Conseil fédéral a réaffirmé que la santé (*objectif 3*) et l'égalité des sexes (*objectif 5*) restaient des thèmes clés pour la réalisation de l'agenda 2030. Il a précisé qu'il mettait l'accent sur une approche participative et qu'il souhaitait intégrer des acteurs et actrices de la société civile.

- [Interpellation Friedl sur la réalisation de l'agenda 2030](https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173141)
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173141>
- [Rapport de la Suisse sur la réalisation de l'agenda 2030](http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/44871.pdf)
<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/44871.pdf>
- [Forum politique de haut niveau](https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf)
<https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>

Contact

Pour toute question, merci de contacter **Susanne Rohner**, responsable Advocacy à **SANTÉ SEXUELLE Suisse**, qui s'occupe du secrétariat du groupe parlementaire CAIRE+:
susanne.rohner@sante-sexuelle.ch www.sante-sexuelle.ch Tél. 031 311 44 08

SANTÉ SEXUELLE Suisse
SEXUELLE GESUNDHEIT Schweiz
SALUTE SESSUALE Svizzera

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter trimestrielle, vous pouvez vous retirer de notre liste de diffusion en écrivant à l'adresse susmentionnée.